

CONTRAT - REGLEMENT VIDE GRENIER DU DIMANCHE 24 MAI 2026

GYMNASE KENNEDY - 9H & 18H

CLUB DE DANSE CHIQUITAS

Je soussigné(e) :

NOM ;

PRENOM :

N° tel :

Pièce d'identité à jour (permis de conduite, carte d'identité, passeport) n° :

⇒ Joindre obligatoirement la photocopie de la pièce d'identité

Nature des objets exposés :

Art 1 : Je souhaite participer au vide grenier organisé par le club CHIQUITAS, le dimanche 24 mai et je note la dimension et le prix du stand :

Intérieur ou extérieur, 4,50 euros le mètre linéaire.

Je réserve mètres à 4,50 EUROS /M en intérieur ou extérieur (barrer la mention inutile) soit un montant total de euros

Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de l'association de danse CHIQUITAS ou en espèces.

N.B : la réservation ne sera effective qu'à réception du présent contrat dûment rempli et signé, des pièces demandés et du règlement.

Art 2 : il est interdit de vendre des animaux, de la nourriture, des articles neufs.

Art 3 : Etre titulaire d'une assurance responsabilité civile pour tout incident qui surviendra autour de mon emplacement /stand.

Art 4 : Le club CHIQUITAS décline toutes responsabilités en cas de vol , perte, ou sinistre des objets, et en cas de litige avec un consommateur, de la concurrence et de la répression des fraudes.

Art 5 : L'accueil des vendeurs ayant réservé et payé se fera le dimanche 24 mai à partir de 7h jusqu'à 8h45. Au-delà de 9h, l'organisateur se réserve le droit de disposer des places, sans qu'aucun remboursement ne puisse être effectué. Aucun véhicule ne pourra être stationner dans l'enceinte du gymnase.

Entrée gratuite pour tous les visiteurs
Buvette et restauration sur place

Les emplacements seront numérotés et délimité au sol en fonction du métrage choisis, il vous suffira de vous adresser à un responsable lors de votre arrivée et lui seul, vous indiquera votre emplacement.

Tables et chaises non fournies.

Tous les vendeurs sont responsables de la zone qu'ils occupent, de la sécurité de leur installation et de leur montage. Il leur est demandé de laisser propre l'emplacement qui leur est attribué.

Les exposants ne pourront pas remballer avant 18h, ce, par respect des autres exposants et par sécurité.

Animation de danse par le club CHIQUITAS dans l'après midi.

Art 6 : Atteste ne pas avoir participé à plus de 2 vides greniers au cours de l'année

Art 7 : **Aucun remboursement ne sera effectué** sauf annulation de la part de l'organisateur.

Art 8: Atteste avoir pris connaissance du présent contrat - règlement et m'engage à me soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.

Date et signature, précédées de la mention
« lu et approuvé »

Club de danse CHIQUITAS
50 rue de semur
21000 Dijon
justme21@hotmail.fr
0673921943